

Licence Professionnelle mention Métiers du Notariat Parcours Type Comptable taxateur

Métiers du notariat



Niveau d'étude
visé
BAC +3



Diplôme
Licence
professionnelle



Domaine(s)
d'étude
Administration



Accessible en
Formation
continue,
Formation en
alternance, VAE



Établissements
Université
Toulouse
Capitole

Présentation

Prochaine rentrée : septembre 2023. Date limite de candidature : 15 juillet 2023

Cycle mixte Alternance/Formation Continue

Code RNCP : 30153

Capacité maximum d'accueil : 20

Objectifs

Formation ouverte à l'alternance : Contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage

Formation ouverte à la Formation continue

La formation a pour objectif de former des collaborateurs maîtrisant la spécificité de la comptabilité d'un office notarial et les techniques de taxation des principaux actes notariés et dotés de solides connaissances comptables et juridiques, théoriques et pratiques.

La licence professionnelle métiers du notariat, parcours comptable-taxateur, permet d'acquérir des compétences en **comptabilité générale et appliquée au notariat** (comptabilité quotidienne, facturation des actes...), en **taxation des actes notariés et prestations notariales** (calcul des impôts et taxes, déclarations fiscales), et en **gestion du personnel** (contrats de travail, paie, déclarations sociales).

Public visé :

La LP Métiers du notariat, Comptable-taxateur s'adresse aux :

- * **Etudiants** titulaires de Bac+2 dotés de connaissances juridiques de base : Licence (L2) de droit, Licence (L2) d'AES, BTS Métiers du notariat, DUT carrières juridiques, DUT GEA, BTS comptabilité, BTS professions immobilières, DEUST professions immobilières.
- * **Professionnels ou aux demandeurs d'emploi** souhaitant se reconverter ou évoluer dans les professions notariales.

Organisation :

La Licence Professionnelle Comptable Taxateur se prépare sur **une année**, de septembre N à septembre N+1. La durée de la formation représente un volume horaire de **453 heures** (examens et accompagnement compris). Il s'agit d'une **formation en alternance** dont les étudiants sont des stagiaires sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, **partageant leur temps entre l'Université et les lieux de travail**. Un stage d'une durée de 420 heures sera nécessaire pour les apprenants sans contrat d'alternance.

Rythme d'alternance : 1 semaine de cours, deux semaines en entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques : Au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'alternant peut se voir proposer des mises en situation, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres,

laboratoires de langues ; l'apprenant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques ou service commun de la documentation.

Savoir-faire et compétences

- * Maîtrise de la comptabilité générale
- * Maîtrise des logiciels comptables
- * Gérer la comptabilité d'un office notarial
- * Etablir les déclarations fiscales et sociales
- * Réaliser la taxation des actes
- * Saisir et codifier des factures
- * Réaliser un suivi de trésorerie
- * Gestion des ressources humaines d'un office
- * Maîtrise des règles déontologiques applicables aux professionnels du notariat

Admission

Conditions d'admission

Conditions préalables à la candidature

- * Etre titulaire d'une Licence (L2) de droit, Licence (L2) d'AES, BTS Métiers du notariat, DUT carrières juridiques.
- * Ce diplôme est également ouvert aux titulaires du DUT GEA, du DUT « carrières juridiques », du BTS « professions immobilières », du BTS « comptabilité » et du DEUST « professions immobilières ».
- * Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.

Taux de réussite :

Les taux de réussite sont consultables [ici](#).

Inscription

Retrait du dossier de candidature :

- * à [TELECHARGER ICI](#)
- * **par courriel** : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr
- * **à retirer** auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr - Manufacture des Tabacs- 21, allée de Brienne- Bâtiment Q- 1er étage- bureau MQ107
- * **par correspondance** : FCV2A - UT Capitole - à l'attention du Pôle Alternance- 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos nom et adresse).

Date limite de candidature pour la rentrée de septembre 2023 : 15 juillet 2023

(dernier recrutement sous réserve de places disponibles)

Alternance : en complément du dossier de candidature, pour obtenir des renseignements sur l'alternance [cliquez ici](#)

Tarifs année universitaire 2023/2024 : La Licence professionnelle Métiers du notariat parcours type Comptable taxateur sous contrat d'apprentissage est rattachée à l'[INFN](#), l'Institut national des formations notariales

Tarifs pour les Contrats d'alternance :

Secteur privé : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation- Prise en charge par l'entreprise et son OPCO

Secteur public : Contrat d'apprentissage, nous consulter

Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) :

7500 € + droits d'inscription universitaire en vigueur.

Possibilité de financement sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif [ForPro Sup](#) (année universitaire 2023/2024).



Métiers visés :

- * Comptable-taxateur d'étude notariale
- * Comptable dans un cabinet d'expertise comptable travaillant pour des études notariales
- * Comptable dans un cabinet professionnel appartenant à une profession libérale réglementée.

En savoir plus :

L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique....).

Retrouvez toutes les [études](#) de l'OFIP sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

Suivi de l'alternance et formation continue :

Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) UT Capitole **Site de la Manufacture des Tabacs** - 21, allée de Brienne- Bâtiment Q - 1er étage -bureau MQ 114
Courriel : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr
Téléphone : 05 61 12 87 14

Contact INFN : Véronique COUREAU – 05 61 23 22 91 - cfa.infn.toulouse@notaires.fr

Infos pratiques

Lieu(x)

Toulouse

Programme

Organisation

Volume global : 386 heures d'enseignements, 30 heures de révisions, 24.5 heures d'examens (dont soutenance) et 12 heures d'accompagnement soit un total de 453 heures

* Semestre 5

* Unité 1 - 105 h

* Comptabilité Générale - 57 h

- * Comptabilité (principes généraux, schémas d'écritures comptables, ...) - 33h CM
- * Principes fondamentaux du droit comptable - 9h CM
- * Procédures comptables - 15h CM

* Fiscalité générale et taxe - 48h

- * Fiscalité des actes notariés - 30h CM
- * Initiation à la taxation des actes - 18h CM

* Unité 2 - 105 h

* Droit des contrats notariés - 39 h

- * Vente et immobilier - 30h CM
- * Droit des sûretés - 9h CM

* Droit patrimonial de la famille - 54 h

- * Droit des régime smatrimoniaux, PACS - 24h CM
- * Droit des successions et des libéralités - 30h CM

* Droit des affaires - 12h

- * Droit des sociétés, fonds de commerce - 12h CM

* Unité 3 - Environnement juridique et social du comptable taxateur - 51 h

- * Structure juridique d'un office notarial - 9h CM
- * Droit social et gestion RH appliquée au notariat- 15h CM
- * Déontologie et responsabilité professionnelle - 12h CM
- * Anglais juridique - 15h CM

* Semestre 6

* Unité 4 - 84h

* Comptabilité notariale - 51 h

- * Comptabilité appliquée au notariat - 36h CM
- * Pratique de la comptabilité notariale - 15h CM

* Technique de taxation - 33h

- * Pratique de la taxation des actes notariés - 15h CM
- * Taxation des actes complexes - 18h CM

* Unité 5 - Projet tutoré / PPA - 35h

* Unité 6 - Informatique notariale - 6h

Équipe pédagogique :

Composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels.